

Gestion du niveau du lac Memphrémagog **Ouverture accrue des vannes du barrage Memphrémagog et** **navigation interdite dans la rivière Magog**

(à compter du mardi 16 juillet, 20 h)

Magog, le 16 juillet 2024 – À la suite des nouvelles précipitations qui ont été reçues dans la nuit du 15 au 16 juillet, l'Organisation municipale de sécurité civile de Magog (OMSCM) informe la population des nouvelles actions préventives qui seront mises en place pour limiter la hausse du niveau du lac Memphrémagog. À compter du mardi 16 juillet, 20 h, les mesures suivantes seront prises : **ouverture accrue des vannes du barrage Memphrémagog, interdiction de la navigation dans la rivière Magog et fermeture de la rampe de mise à l'eau située sur la rue de Hatley**. Il s'agit de mesures préventives et temporaires qui seront réévaluées avant la fin de semaine des 20 et 21 juillet. Pour connaître le niveau du lac Memphrémagog et les mesures nautiques applicables, la population et les plaisanciers sont invités à consulter tous les jours le ville.magog.qc.ca/niveau-lac-memphremagog.

Entre 15 et 30 mm de pluie sont tombés sur le territoire de Magog dans la nuit du 15 au 16 juillet. Selon les prévisions, 10 mm supplémentaires pourraient être reçus au cours des prochaines heures. Ce nouveau volume de précipitations s'ajoute à celui que le territoire de Magog avait déjà reçu les 10 et 11 juillet dernier et contribue à maintenir le niveau du lac Memphrémagog en légère hausse.

Suivre l'état de la situation

Création du ville.magog.qc.ca/niveau-lac-memphremagog

Devant l'évolution quotidienne du niveau du lac Memphrémagog et des actions qui doivent être prises pour limiter sa hausse, l'OMSCM annonce la création de l'hyperlien ville.magog.qc.ca/niveau-lac-memphremagog. Cette section du site Internet sera mise à jour tous les jours au cours de la saison estivale. Elle regroupera les informations concernant le niveau du lac Memphrémagog, le débit d'évacuation de l'eau au barrage Memphrémagog et les mesures nautiques applicables.



NIVEAU DU LAC MEMPHRÉMAGOG ET MESURES NAUTIQUES APPLICABLES

Niveau du lac Memphrémagog

- Le mardi 16 juillet, à 13 h : le niveau du lac Memphrémagog était de 208,15 m.
- À titre de référence, le seuil de surveillance du lac Memphrémagog est fixé à 208,20 m et le seuil d'inondation mineure à 208,60 m.
- Depuis le jeudi 11 juillet, le niveau du lac a connu une hausse de 39 cm.

Débit d'évacuation de l'eau au barrage Memphrémagog

- Au cours de la journée du mardi 16 juillet, l'OMSCM ouvrira davantage les vannes du barrage Memphrémagog afin que le débit atteigne 100 m³/s en avant-midi le mercredi 17 juillet.
- La situation sera réévaluée périodiquement.

Interdiction de naviguer dans la rivière Magog

À compter du mardi 16 juillet, 20 h

- L'ouverture accrue des vannes au barrage Memphrémagog augmentera le débit de la rivière Magog.
- Puisque le débit de la rivière sera supérieur à 70 m³/s, il sera interdit d'y naviguer jusqu'à indication contraire. Une carte de la zone ciblée est disponible en [cliquant ici](#).
- Des mesures préventives pour sécuriser certaines des embarcations qui se trouvent dans le bras de la rivière Magog, ou à proximité, ont déjà été prises. Ces interventions se font de concert avec les marinas.

Fermeture de la rampe de mise à l'eau de la rue de Hatley

À compter du mardi 16 juillet, 20 h

- Afin d'assurer la sécurité des plaisanciers, la rampe de mise à l'eau située sur la rue de Hatley sera fermée pour une durée indéterminée. Cette dernière donne accès au lac Memphrémagog par la rivière Magog.

Avis aux propriétaires d'embarcations qui louent un quai ou un abri à bateau appartenant à la Ville de Magog sur la rivière Magog

- Les propriétaires de bateau qui louent un quai ou un abri à bateau appartenant à la Ville de Magog recevront un courriel aujourd'hui, le mardi 16 juillet, pour les aviser des mesures qui s'appliquent (vérifiez vos courriels indésirables).



Avis aux propriétaires d'embarcations qui louent un quai dans une marina privée située près de la rivière Magog

- Les plaisanciers qui louent un quai privé à proximité de la rivière Magog seront contactés par les marinas.
- En cas de questions, l'OMSCM recommande aux propriétaires d'embarcation de contacter directement les marinas.

Surveillance des plans d'eau et du réseau routier

- Une tournée préventive des rives du lac et des autres cours d'eau est effectuée de façon régulière pour suivre l'évolution de la situation. Actuellement, même si les niveaux des cours d'eau sur le territoire sont plus élevés qu'à l'habitude, ces derniers sont actuellement sous contrôle.
- Les propriétés riveraines ou à proximité du lac Memphrémagog remarqueront un niveau d'eau plus haut qu'à l'habitude pour cette période de l'année. Par exemple, il est possible de remarquer de l'eau dans les fossés ou dans les milieux plus humides.

La Ville de Magog invite les citoyens à signaler toute situation problématique en contactant le Service GO au 819 843-3333 ou en effectuant une requête au gomagog.com. En dehors des heures d'ouverture, la population est invitée à contacter la Régie de police de Memphrémagog au 819 843-3334 ou en cas d'urgence, le 911.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

